

Version abrégée de la Stratégie ministérielle de développement durable de 2020 à 2023.

Nom du ministère	Office national du film du Canada (ONF)
Date	Janvier 2021
Contexte	Bien que l'ONF ne soit pas assujéti à la <i>Loi fédérale sur le développement durable</i> et ne soit pas tenu d'élaborer une version complète de la stratégie ministérielle de développement durable, l'ONF souscrit aux principes de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) en respectant la <i>Politique d'achats écologiques</i>. La <i>Politique d'achats écologiques</i> appuie les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour promouvoir l'intendance environnementale. Conformément aux objectifs de la Politique, l'ONF appuie le développement durable en intégrant les facteurs de rendement environnemental au processus décisionnel en matière d'achats, au moyen des mesures décrites à l'objectif d'écologisation du gouvernement de la SFDD de 2019 à 2022.
Engagements	Un gouvernement à faible émission de carbone
Intégration du développement durable	L'ONF poursuivra en 2021-2022 la mise en œuvre de la Politique d'achats écologiques, laquelle appuie les efforts du gouvernement du Canada visant à promouvoir l'intendance environnementale. En plus des mesures ministérielles qui sont énumérées dans le tableau ci-dessus, l'ONF continue de mettre en œuvre des stratégies respectueuses de l'environnement et des pratiques exemplaires afin de réduire son empreinte écologique. Voici des mesures déjà en place : • Fournitures de bureau: Les fournitures de bureau sont achetées par l'entremise d'une offre à commandes principale et nationale (OCPN). Au siège social, les achats sont centralisés et les livraisons sont limitées à une fois par semaine de manière à réduire les émissions de CO2. • Achats d'équipements : L'ONF utilise les instruments d'achat regroupé de Services publics et approvisionnement Canada et de Services partagés Canada et mise sur les facteurs environnementaux intégrés dans ces offres à commandes. • Déplacement : L'ONF encourage les employés à se rendre au travail en vélo, à pied ou en transport en commun ou à télétravailler. • Efficacité énergétique : Les achats d'appareils d'éclairage pour le tournage des films ou pour d'autres fins sont limités à la technologie DEL qui présente une meilleure efficacité énergétique. • Réduction de la consommation de papier : Une initiative a été mise sur pied afin de réduire l'utilisation et l'entreposage de documents imprimés ce qui aura pour effet de réduire la consommation de papier et l'espace nécessaire à son entreposage. Aussi, l'impression recto-verso est sélectionnée par défaut dans le cas des imprimantes multifonctionnelles afin de réduire le volume de papier utilisé. • Recyclage des cartouches d'encre : L'ONF recycle les cartouches d'encre en fin de vie.

	• Outils de collaboration : Tous les employés de l'ONF à travers le Canada ont accès à des outils de collaboration. Ces outils permettent de mieux travailler entre eux peu importe la région et avec des partenaires externes de provenance diverse. Ainsi l'ONF encourage la tenue de réunions internes et externes par vidéoconférence et téléconférence dans la mesure du possible ce qui a pour effet de réduire les déplacements et de minimiser les besoins d'espaces de bureau. • Disposition de matériel : Lors de la disposition de matériel excédentaire, l'ONF favorise les méthodes permettant la réutilisation, et lorsque la destruction est la seule méthode envisageable, s'assure que les mesures prises pour le recyclage des matériaux et une disposition de manière environnementale. Une EES relative aux propositions de politiques, de plans et de programmes comprend une analyse des incidences de la proposition sur l'environnement, notamment sur les objectifs et les cibles de la SFDD. Les déclarations sur les résultats des évaluations sont rendues publiques lorsqu'une initiative ayant fait l'objet d'une EES détaillée est annoncée. La déclaration publique vise à montrer que les incidences environnementales (y compris sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD) des politiques, plans ou programmes approuvés ont été prises en compte lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décisions. L'ONF a pour mandat de produire et de distribuer des œuvres originales et innovatrices qui font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et qui font connaître les valeurs et les points de vue canadiens au pays et dans le monde. Compte tenu de son mandat, l'ONF ne possède pas de plans, de programmes, ni de politiques devant faire l'objet d'EES.
--	---

Objectif de la SFDD : écologisation du gouvernement

Cible de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Actions ministérielles correspondantes	Contribution de chaque action ministérielle à l'objectif et à la cible de la SFDD	Points de départ, cibles et indicateurs de rendement pour les actions ministérielles	Lien au répertoire des programmes du Ministère
Actions à l'appui de l'objectif d'écologisation du gouvernement et de la <i>Politique d'achats écologiques</i> .	Les ministères utiliseront des critères environnementaux pour réduire les répercussions sur l'environnement et garantir une valeur optimale dans les	Tenir compte des considérations environnementales dans les processus et les contrôles de gestion des achats.	12.7	Poursuite de la mise en œuvre de la Politique des achats écologiques à travers l'organisation. Maintien des cibles déjà atteintes pour la réduction du papier, du cycle de vie des ordinateurs et de	

Cible de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Actions ministérielles correspondantes	Contribution de chaque action ministérielle à l'objectif et à la cible de la SFDD	Points de départ, cibles et indicateurs de rendement pour les actions ministérielles	Lien au répertoire des programmes du Ministère
	décisions du gouvernement en matière d'achats.			l'élimination des cartouches d'encre.	Services internes
	L'appui à l'approvisionnement écologique sera renforcé, notamment par des lignes directrices, des outils et de la formation offerte aux fonctionnaires.	Veiller à ce que les décideurs aient la formation et la sensibilisation nécessaires pour appuyer le principe d'achats écologiques	12.7	Point de départ: Développer une expertise Cible: 100 % en 2022-2023 Indicateur de rendement: Le nombre et le pourcentage de spécialistes en gestion des achats ou du matériel ayant terminé le cours sur les achats écologiques de l'École de la fonction publique du Canada (C215) ou l'équivalent.	